

Association canadienne des travaux publics

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Créée en 1986, l'Association canadienne des travaux publics (ACTP) est la voix nationale du secteur des travaux publics. Le rôle de notre secteur est passablement méconnu, tout comme les contributions de nos membres à leurs collectivités. Les travaux publics constituent pourtant l'ossature de la société. Production d'eau potable et épuration des eaux usées, routes et ponts, feux de circulation et éclairage, assainissement, transport en commun et déneigement, voilà autant d'exemples du travail accompli par les professionnels des travaux publics afin d'assurer la viabilité et la sécurité de nos collectivités et en faire des milieux de vie sains où il est agréable de vivre, de travailler, de s'amuser et d'investir. Il est crucial d'investir dans l'infrastructure nationale du Canada si nous voulons poursuivre notre reprise économique et protéger la santé, la sécurité et la prospérité de nos citoyens et de leurs collectivités. Les municipalités sont incapables de porter seules le fardeau financier de cette tâche colossale. Les professionnels canadiens des travaux publics ont pu apprécier les avantages apportés par un soutien stable et accru du gouvernement fédéral et recommandent le maintien de ce partenariat. L'ACTP participe volontiers aux consultations amorcées par Infrastructure Canada dans le cadre de la préparation du prochain plan d'infrastructure à long terme par le gouvernement. Tous les ordres de gouvernement doivent absolument établir un cadre d'un financement prévisible, stable et à long terme s'ils veulent planifier efficacement la construction et le renouvellement de l'infrastructure essentielle. Notre secteur s'est réjoui de l'ajout de 150 millions de dollars, annoncé dans le budget de 2012, à l'enveloppe de financement de l'infrastructure. Cet argent permettra de devancer la mise en œuvre de nouveaux projets d'amélioration des immobilisations, de créer de nouveaux emplois et de réduire la pression croissante que représente, pour les municipalités, le vieillissement de leur infrastructure. Ces récentes années, le Canada n'a cessé de déployer des efforts pour combler les carences en matière d'infrastructure. Le Fonds Chantiers Canada et les autres mesures de stimulation proposées dans le Plan d'action économique du Canada ont permis aux professionnels des travaux publics et aux municipalités de planifier et de faire avancer des projets qui vont améliorer la compétitivité et la stabilité économique du Canada. Nous devons toutefois protéger les gains que nous avons faits et planifier l'avenir. À cette étape finale de l'établissement du plan d'infrastructure à long terme, l'ACTP recommande au gouvernement d'augmenter, dans son budget de 2013, le financement destiné aux organismes régionaux de développement économique afin qu'ils puissent financer des projets d'amélioration des infrastructures. Ce soutien permettrait d'assurer la continuité des mesures visant à préserver les gains réalisés ces dernières années.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

La capacité à long terme du Canada de profiter de l'investissement étranger et du commerce international dépend directement de l'état de son infrastructure. Les routes et les ponts acheminent nos produits sur les marchés du monde entier, les réseaux de télécommunication relient nos collectivités et favorisent une collaboration mondiale plus forte que jamais et les autoroutes du pays permettent à des centaines de milliers de travailleurs de faire la navette entre leur domicile et leur lieu de travail. Lorsqu'un élément de ces réseaux ne fonctionne pas, cela nuit directement à l'économie et à la compétitivité du Canada. Les investissements gouvernementaux pour le renouvellement des ponts, des ports et des chemins de fer stimulent le commerce et favorisent la reprise économique. Cependant, le coût croissant que les municipalités doivent payer pour offrir ces services, qui assurent la libre circulation des personnes et des biens, doit être partagé par les autres ordres de gouvernement. Comme le coût n'est pas le même pour toutes les instances, l'ACTP recommande que le prochain plan d'infrastructure à long terme soit assez souple pour répondre aux besoins diversifiés des régions et laisse suffisamment de latitude à chacune en ce qui concerne la gestion de ses priorités. Si les biens sont gérés efficacement, les investissements rapporteront un rendement maximal tout au long du cycle de vie de chaque bien. Pour relever les défis liés au vieillissement de la population, comme nous l'expliquons plus en détail ci-dessous, le secteur des travaux publics devra compter sur l'arrivée d'une cohorte nombreuse de jeunes travailleurs pour remplacer les plus âgés qui partiront à la retraite en emportant avec eux leur bagage d'expériences acquises au fil des ans. L'ACTP recommande au gouvernement du Canada d'investir dans les programmes de formation et de certification à l'intention de la future génération de professionnels des travaux publics, en particulier dans les secteurs de compétence fédérale comme l'infrastructure dans les réserves autochtones.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

En prévision du départ à la retraite de nombreux spécialistes des travaux publics, nous devons combler les lacunes des jeunes travailleurs qui seront embauchés pour les remplacer. Pour assurer une gestion efficace des biens tout en se conformant à la réglementation gouvernementale, les professionnels des travaux publics de la prochaine génération devront aussi suivre une formation plus poussée et obtenir plus de diplômes et de certificats que leurs prédécesseurs. En prévision de la transition, les municipalités lancent des initiatives de développement des compétences avant le départ à la retraite de la majorité des travailleurs d'expérience. L'ACTP encourage ces initiatives en offrant des services de formation et de certification. Nous croyons que le gouvernement fédéral peut contribuer à ces initiatives de formation professionnelle, notamment en ce qui concerne le développement des capacités dans les collectivités des Premières Nations. Notre association possède une vaste expérience de la mise en œuvre de stratégies et d'initiatives dans les domaines du renforcement des capacités, du perfectionnement professionnel, de la certification et de l'agrément des entreprises de travaux publics. En partenariat avec notre association sœur, l'*American Public Works Association*, nous avons conçu des programmes de formation dans toutes les disciplines liées aux travaux publics et à la gestion. En collaboration avec ses partenaires, l'ACTP est également l'un des concepteurs de l'*InfraGuide* du Canada qui propose des

pratiques exemplaires dans divers domaines, dont la gouvernance, l'eau et le transport. L'ACTP recommande donc au gouvernement du Canada de lancer un projet pilote mettant en relation des professionnels d'expérience des travaux publics avec des collectivités des Premières Nations. Avec le soutien de RHDC et d'AADNC, les programmes de l'ACTP pourraient répondre aux besoins en matière de formation, de certification et de développement des capacités et aider les Premières Nations à améliorer leur gestion de la durée de vie des éléments de l'infrastructure civile, notamment les installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées. Le programme pilote pourrait également servir à évaluer les éléments d'infrastructure afin de dresser la liste des biens qu'il faut réparer, supprimer ou remplacer, tout en permettant aux participants d'acquérir les compétences en demande.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Selon l'étude menée en 2010 par David Stiff et Paul Smetanin intitulée *Public Infrastructure Underinvestment: The Risk to Canada's Economic Growth*, le niveau actuel de l'investissement canadien dans la construction et la mise à niveau de biens d'infrastructure pourrait « coûter à l'économie canadienne un déficit de 1,1 % de la croissance du produit intérieur brut (PIB) ». Les coûts futurs liés à la mauvaise gestion de l'infrastructure publique aujourd'hui ne se limiteront pas à une hausse du coût des investissements requis pour effectuer les réparations essentielles, mais comprendront également les coûts liés au ralentissement de la productivité de la main-d'œuvre et aux retards dans la fabrication et la mise en marché. Pour défier la concurrence de plus en plus féroce que se livrent les pays sur le marché mondial, il est impératif que le Canada demeure fidèle à sa réputation internationale de pays favorable aux investissements et aux affaires. L'état de notre infrastructure est un facteur primordial influant sur les décisions des investisseurs. L'accès à l'énergie et à de l'eau propre ainsi qu'un solide réseau de transport sont les atouts du Canada et nous croyons que si le gouvernement s'engage à assurer le financement suffisant du prochain plan d'infrastructure à long terme, nous serons en mesure de préserver notre avantage économique.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

La gestion efficace des biens repose sur une connaissance exacte de l'état des biens et du coût futur de leur entretien. Cela s'applique également à l'établissement des priorités et des budgets. Il est essentiel d'avoir des données exactes sur l'état de l'infrastructure essentielle pour être en mesure de l'entretenir comme il se doit et d'assurer ainsi le meilleur rendement du capital investi. Au Canada, les efforts déployés pour quantifier l'état de l'infrastructure l'ont presque toujours été de manière ponctuelle. En partenariat avec l'*American Public Works Association* et l'*Institute for Sustainable Infrastructure*, nous avons établi un système d'évaluation de l'infrastructure dans le but d'aider les concepteurs, les constructeurs et les propriétaires et d'assurer la durabilité des futurs projets d'infrastructure. Nous croyons que le gouvernement du Canada doit veiller à ce que les projets d'infrastructure civile soient évalués et notés à l'aide d'un système normalisé, ce qui lui donnera l'information dont il a besoin pour mieux cibler ses investissements. L'ACTP recommande au gouvernement du Canada de lancer un projet pilote visant à recenser les projets susceptibles de démontrer les avantages d'une évaluation judicieuse de la gestion et de la durabilité des biens à l'aide des outils mis au point par l'*Institute for Sustainable*

Infrastructure. À l'avenir, le gouvernement fédéral devrait exiger que ses futurs investissements soient conditionnels à l'obtention, par le promoteur d'un projet, d'une forme de certification de la durabilité de l'infrastructure avant que son projet soit approuvé. L'ACTP remercie le Comité de lui avoir donné l'occasion de présenter ses recommandations en prévision du budget fédéral de 2013. Nous serions honorés de comparaître devant votre Comité, au moment qui vous conviendra, afin de répondre à vos questions.